

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lancement du premier appel à projets pour la mise en œuvre du PRDIRT en Estrie

Sherbrooke, le 16 décembre 2011 – La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie invite les municipalités régionales de comté (MRC), les municipalités, les organismes forestiers, fauniques, récréotouristiques, éducatifs, environnementaux, etc., à soumettre une demande d'aide financière pour la réalisation d'un projet dans le cadre du Programme d'approche intégrée régionalisée (PAIR) financé par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Une enveloppe de 77 000 \$ est rendue disponible pour la mise en œuvre des actions prioritaires prévues pour la période 2011-2012 du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) de l'Estrie.

Date limite pour déposer un projet

Les promoteurs ont jusqu'au vendredi 27 janvier 2012 pour déposer une demande d'aide financière à la CRÉ de l'Estrie. Le montant maximal versé par projet ne peut excéder 25 000 \$ et devra se terminer au plus tard le 16 novembre 2012. Avant de soumettre une demande, il est important de prendre connaissance du guide du promoteur et des actions prioritaires du PRDIRT 2011-2012 sur le site web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca, dans la section « Fonds de développement régional », sous l'onglet « [Programme Pair](#) ».

À propos de la CRRNT

Relevant de la CRÉ de l'Estrie, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire a pour mission de soutenir et de promouvoir la mise en valeur et la gestion intégrée des ressources naturelles, tant en territoire privé que public.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. Elle a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel, communautaire de la région de l'Estrie par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux.

- 30 -

Source :

Marie-Hélène Wolfe – Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignement :

Judith Lavallée
Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
jl@creestrie.qc.ca